



Encuentro de Buenos Aires
De Organizaciones Sindicales del Sector Salud de las Américas
Del 8 al 12 de Noviembre de 2004, Bs. As. Argentina.
internacionales@ateargentina.org.ar

DÉCLARATION DE PRINCIPES, DE REVENDICATIONS ET D'INTERVENTIONS

PRINCIPES

Tous les citoyens de l'hémisphère ont un droit fondamental à la santé et tous les gouvernements ont le devoir d'assurer la santé de leur population. Les soins de santé publics doivent être fournis conformément aux principes suivants :

- L'universalité – cent pour cent de la population doit avoir accès aux soins de santé;
- L'accessibilité – il ne doit y avoir aucun obstacle à l'accès aux soins de santé – les soins doivent être fournis à chacun, sans distinction de race, de sexe, de résidence, de condition économique, de religion ou de langue;
- L'intégralité – les soins de santé doivent suffire à assurer une qualité de vie maximale aux citoyens et comprendre tous les services médicaux, hospitaliers et de médecins, les médicaments, les services de santé mentale, les soins aux personnes faibles, âgées ou handicapées et la sécurité sociale dans tous ses aspects. Tous les services médicaux, sociaux et auxiliaires sont essentiels pour être en santé, guérir ou se rétablir et font partie intégrante du système de santé;
- L'accessibilité des médicaments – la fabrication des médicaments doit faire partie intégrante d'un système de soins de santé régi par les principes qui ont été adoptés à la conférence;

- L'intégration – tous les services de santé doivent être intégrés à un système unique et subordonnés à des politiques sociales et à des programmes conçus pour améliorer les déterminants sociaux de la santé (c'est-à-dire les conditions économiques, l'éducation, le logement, l'environnement, l'emploi et les conditions de travail);
- La sécurité sociale – elle doit être pleinement intégrée aux principes de soins de santé publics;
- Le financement – les soins de santé doivent être accessibles aux citoyens gratuitement, sans frais modérateurs ni frais supplémentaires. Les gouvernements doivent accorder un financement adéquat au système de santé pour assurer une santé maximale aux citoyens;
- La santé comme bien social commun – les soins de santé ne doivent pas être traités comme une marchandise et doivent être fournis par des travailleuses et des travailleurs du secteur public, dans des établissements et dans un cadre sans but lucratif. Les services de santé ne doivent pas être fournis par des entreprises à but lucratif;
- La libre négociation collective – tous les travailleurs et travailleuses de la santé doivent avoir le droit de former des syndicats et de négocier librement leurs conventions collectives, afin de pouvoir faire leur travail dans la dignité.

REVENDEICATIONS

Les délégués à cette réunion exigent :

- Que tous les gouvernements de l'hémisphère garantissent la santé à leurs citoyens et leur fournissent des soins de santé selon les principes cités plus haut;
- Que la santé et les services de santé soient exclus de tous les accords de libre-échange.

INTERVENTIONS

Les délégués à la présente réunion sont d'accord avec les mesures suivantes :

- Appuyer et promouvoir la Journée internationale des travailleuses et travailleurs de la santé, le 7 avril de chaque année, par des interventions appropriées et des campagnes dans chaque pays;
- Agir collectivement, dans tout l'hémisphère, contre la prochaine rencontre multilatérale sur la ZLÉA, au mois de novembre 2005, en Argentine. Ces interventions pourraient avoir lieu en Argentine ou dans chacun de nos pays;
- Continuer de lutter contre la privatisation des soins de santé dans chacun de nos pays et dans tout l'hémisphère;
- Lutter pour des régimes de retraite publics et pour le contrôle de tous les régimes de retraite par les travailleuses et travailleurs;
- Condamner les régimes, partout dans l'hémisphère (mais plus particulièrement en Colombie), qui cherchent à réprimer le soutien populaire aux syndicats et aux services publics;
- Réévaluer notre soutien à la lutte du peuple cubain pour préserver son autodétermination et condamner l'embargo génocidaire dont il fait l'objet depuis plus de 40 ans;
- Exprimer notre solidarité et notre soutien à la population vénézuélienne et au processus révolutionnaire bolivien;
- Établir un réseau de communication, y compris un site Internet, pour diffuser l'information et consolider notre mouvement;
- Constituer la conférence des travailleuses et des travailleurs de la santé en mouvement politique à l'échelle de l'hémisphère;
- Se rassembler à Cuba au début de 2006 pour la prochaine rencontre des syndicats des soins de santé des Amériques.

Pour assurer la continuité politique de ce travail et des ententes conclues, nous proposons aux organisations présentes de former la Conférence des syndicats de la santé des Amériques.

La mission de la Conférence consistera à renforcer la solidarité et les luttes stratégiques visant à riposter efficacement à la répression des travailleuses et les travailleurs, à faciliter l'élaboration et la coordination d'interventions concrètes, à assurer le suivi des initiatives et à soutenir les réseaux de communication. Le secrétariat établi à Niagara Falls, au Canada, et formé du Canada, de Cuba, du Salvador et de l'Argentine, sera chargé de la planification, du suivi et de la consolidation des ententes conclues à la présente conférence.

:ssj/sepb 491
Research/HC-National/Buenos Aires Meeting-fr